

Communiqué de presse: Publication de la jurisprudence de la Chambre disciplinaire du sport suisse de Swiss Olympic

Berne, le 1^{er} avril 2026 – Le Tribunal du sport suisse franchit une nouvelle étape vers en faveur de la transparence dans la justice sportive. Pour la première fois, il met à disposition sur son site internet plusieurs décisions de la Chambre disciplinaire du sport suisse de Swiss Olympic.

Dès à présent, certaines décisions de la Chambre disciplinaire du sport suisse, un organe de Swiss Olympic chargé précédemment de statuer sur les cas de dopage et les manquements à l'éthique, sont publiquement accessibles sur le site internet du Tribunal du sport suisse. Grâce à une collaboration avec le portail entscheidsuche.ch, une fonction de recherche intégrée permet un accès simplifié à la banque de données de la jurisprudence du Tribunal du sport suisse ainsi que de la Chambre disciplinaire du sport suisse de Swiss Olympic.

La publication de la jurisprudence de la Chambre disciplinaire du sport suisse de Swiss Olympic (tout comme celle des sentences et des décisions du Tribunal du sport suisse, cf. [communiqué de presse du 30 mai 2025](#)) s'inscrit dans le principe de la publicité de la justice en matière de sport, conformément à l'art. 72d let. b ch. 1 et à l'art. 72g al. 1 de l'Ordonnance sur l'encouragement du sport et de l'activité physique (OESp ; RS 415.01). Cette démarche vise à :

- garantir la crédibilité et la légitimité des sentences et des décisions rendues par le Tribunal du sport suisse ; et
- assurer un accès égal à la jurisprudence pour les personnes concernées par des procédures disciplinaires, conformément aux principes de l'Etat de droit.

Le Tribunal du sport suisse enrichira régulièrement sa banque de données avec de nouvelles décisions, jusqu'à ce que l'ensemble de la jurisprudence de la Chambre disciplinaire du sport suisse de Swiss Olympic soit disponible.

Les décisions publiées sont anonymisées conformément aux Directives pour l'anonymisation des sentences et des décisions du Tribunal du sport suisse, condition préalable à leur mise en ligne.

Le Tribunal du sport suisse est une institution d'arbitrage chargée de trancher les litiges liés au sport ou les violations potentielles de certains règlements, en Suisse et au Liechtenstein. Il est l'organe disciplinaire au sens de l'art. 72g OESp, lequel est indépendant de Swiss Olympic et de Swiss Sport Integrity. Depuis le 1^{er} juillet 2024, le Tribunal du sport suisse juge les violations présumées du Statut concernant le dopage de Swiss Olympic et des Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse.

Contact :

Yann Hafner

Directeur

info@sportstribunal.ch